

Thérapie psychomotrice dans le canton de Jura

Offres de thérapie psychomotrice financées par le canton ou les communes

	Population Enfants d'âge scolaire, pour les enfants intégrés à l'Unité pédo-psychiatrique (UPP)
	Zone de couverture Psychomotricité accessible uniquement pour les enfants intégrés à l'UPP Suivi à Porrentruy
	Institutions/services responsables Unité pédo-psychiatrique (UPP), Hôpital de Jour
	Liens et autres informations utiles https://www.jura.ch/DES/SSA/Centre-medico-psychologique-CMP/Centre-medico-psychologique-CMP.html 032 420 36 20, secr.cmpea@jura.ch
	Contact de la section de Psychomotricité Suisse Actuellement, il n'y a pas de comité de section dans le canton du Jura. Veuillez-vous adresser au secrétariat général de Psychomotricité Suisse : mailto:info@psychomotricite-suisse.ch .